

27 MAR. 2017
8900

Mâcon, le 16 Mars 2017

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les Personnels,

La situation qui vous ait faites par Madame le Maire de Sens a retenu toute notre attention. Notre conseil d'Administration a décidé de vous faire un don de 1 000 € (chèque joint à ce courrier), à partir des recettes que nous avons eu lors de l'organisation de notre « vide grenier » annuel.

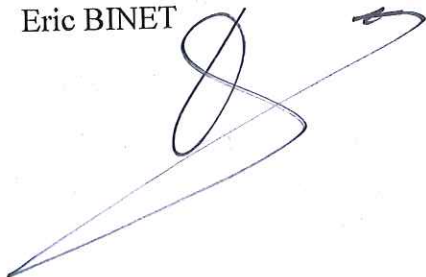
La liberté d'association est un droit, auquel aucun Maire ne peut s'opposer. Le projet d'éducation populaire, développé par les M.J.C. et notamment la votre, ne peut être brisé par des attitudes politiques telles que celles que déploient Madame le Maire de Sens. Notre projet est utile aux populations de nos territoires. Il favorise le « faire société », dans un moment, où jamais depuis la libération, nos concitoyens en ont eu tant besoin.

Votre lutte pour poursuivre votre mission d'intérêt général est belle et généreuse. Nous souhaitons que cette petite aide, vous permette de passer les caps difficiles des prochains mois.

Restant à votre disposition, pour tout aide que vous jugerez utile, recevez nos salutations Solidaires, Educatives et Populaires.

Le Président,

Eric BINET



Le Directeur,

Jean-Marc DUMAS

